



POUR QUI ?

- Tout public
- Différentes possibilités de suivre la formation :
- contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans + cas particuliers)
 - contrat de professionnalisation (+ de 30 ans)
 - sous statut de stagiaire de la formation professionnelle avec financement adéquat

DURÉE

- de 6 mois à 1an
- Durée moyenne au CFA environ 420 heures

PRÉ REQUIS

- Français niveau B1
- Des connaissances sur les outils numériques sont requises.

COÛT DE LA FORMATION

- Des prises en charge sont possibles (France Travail, CPF, OPCO,...).

LIEU DE FORMATION

- CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz et à Bitche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Dossier professionnel
- Entretien final avec le jury.

MODALITÉ DE LA FORMATION

- Formation multimodale

VALIDATION DE LA FORMATION

- Titre professionnel délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP) de menuisier installateur

CONTACT

- Tel : **03 87 63 71 08**
Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

Le Menuisier installateur intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Installer et équiper des menuiseries et des fermetures extérieures
- Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire
- Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel

PROGRAMME DE FORMATION

LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

CPP 1 - Installer et équiper des menuiseries et des fermetures extérieures

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures
- Installer des portes et fenêtres extérieures
- Installer des volets battants et roulants

CPP 2 - Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire
- Installer des portails et Installer des stores bannes

CPP 3 - Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur
- Adapter et installer des menuiseries intérieures
- Adapter et installer des escaliers en bois
- Adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés
- Adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Menuisier installateur, installateur de menuiseries et fermetures extérieures et installateur de cuisines.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Communiquer et respecter des règles et des procédures

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...)

ACCÈS À LA FORMATION

Signature d'un contrat

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

TITRE PROFESSIONNEL

La certification professionnelle, délivrée au nom de l'état par le ministre du travail est appelée «titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

CERTIFICATION

Le titre professionnel est délivré après la validation de l'ensemble des types d'activités qui le composent. Cependant, une validation partielle est possible : en obtenant une ou plusieurs types d'activités, un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant est attribué. Une fois un CCP acquis, il est possible de passer les CCP restants afin d'obtenir le titre professionnel complet, sous réserve du respect de sa durée de validité.

Code Diplôme : 56T23406

Code RNCP : RNCP37120

Date d'échéance de l'enregistrement : 26/02/2028

